

## dissertation la pratique orléaniste du parlementarisme

Par **Katharina**, le **19/12/2006** à **16:08**

bonjour,

En fait j'ai le choix entre deux sujets à traiter :

- le modèle français de regime parlementaire
- ou
- la pratique orléaniste du parlementarisme

le problème est que j'ai beaucoup trop d'informations try not to use too many words c'est mieux que de ne pas en avoir bien sur mais je n'arrive pas à délimiter les sujets :

pour le premier sujet, pensez vous que je doive parler de la naissance du régime parlementaire ( ça c'est sur ) et de chacune des républiques shock found a word for it car d'après ce que j'ai vu la III eme IV et V eme république sont parlementaristes si je ne dis pas de bêtises

Pour le deuxième sujet, même soucis : dois je parler seulement de la période de Louis Philippe où d'après mes livres l'on peut parler d'orléanisme, où également du parlementarisme dans les autres républiques, qui sont aussi dualistes . De plus il s'agit de trouver une problématique néanmoins je ne vois pas d'apparents problèmes, je devrais peut être essayer un plan avantages/inconvénients ?

Je suis perdue idea not found or type unknown

Si quelqu'un peut me " guider " je lui en serais très reconnaissante !

Par **hermione94**, le **22/12/2006** à **17:59**

ben écoute

j'imagine que ton devoir est à rendre pour la rentrée, n'est-ce-pas ? Car vois-tu, je suis en train d'étudier cela en ce moment. J'ai un exposé à faire pour la rentrée sur La Place Du Président Dans Les Régimes Bireprésentatifs. Ca rejoint ton premier choix ! lol

Là c'est encore un peu flou pour moi, je sais seulement que le Président y est presque aussi légitime que le parlement, et que le Gouvernement est plus légitime que le président ... c'est pas top ^^

Enfin tu sais, j'ai un professeur qui est génial et qui insiste sur ce point. Si tu peux te procurer

son livre dans une bibliothèque il y a plein de choses dessus :

Droit Constitutionnel de Marie-Anne Cohendet, dans le chapitre "Pays de l'Union Européenne, régimes bireprésentatifs".

Après, je ne te dis pas d'utiliser tout le livre, car elle donne vachement son opinion dedans (notamment sur le FN and co, alors évite de ressortir tout ça à tes profs), mais pour ce chapitre elle est relativement neutre, et perso j'ai pas trouvé de livre où ce soit mieux expliqué.

Désolée de ne pas pouvoir t'aider davantage, mais comme je te l'ai dit, je vais faire mon exposé, je pourrais donc te montrer mon plan, car je pense que les deux sujets se rejoignent.

Par **Katharina**, le **23/12/2006** à **07:31**

merci !

en fait je devais le rendre pour jeudi dernier mais je n'ai pas réussi à le finir à temps donc je le rend pendant les vacances  
néanmoins j'ai bien avancé mais j'ai traité l'orléanisme finalement, donc c'est pas tout à fait la même chose je pense

j'ai fais un plan super bateau genre :

I) Sources et origines de l'orléanisme : le principe du dualisme

- a) origines
- b) explication de ce qu'est le dualisme parlementariste

II) L'orléanisme parlementariste, un succès apparent suivit d'un échec considérable

- a) un succès incontestable
- b) une chute malgré tout

bien sur ce ne sont pas mes titres définitifs mais en gros j'ai mis ça, je trouve que c'est

vachement bateau, mais je n'ai pas trouvé de problème pour ce sujet Image not found or type unknown

merci pour le conseil mais à ma bu <sup>malheureusement</sup> on a presque aucun livre de droit, et <sup>shock.</sup>

ceux qu'on a sont encore en francs Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **23/12/2006** à **15:41**

A mon avis, ta première partie doit être traitée dans l'intro.

Tu dois te borner à parler de la pratique de l'orleanisme c'est à dire ta deuxieme partie. Je ne peux t'aider pour un plan, n'ayant pas en tete cette periode post Restauration.

Par **Katharina**, le **31/12/2006** à **10:44**

:cry:

:roll:

mince Image not found or type unknown c'est vraiment pas de la tarte ce sujet Image not found or type unknown